

Projet d'aménagement de la Rue des Ajoncs et de la Robinière

Présentation du programme

Réunion publique

Version 18 juin 2025





- **La commande politique :**

- **Demande des élus ville de Rezé suite à une demande de sécurisation de modes de déplacement doux faites par les habitants du quartier depuis plusieurs années.**

- **Le budget 1 006 000 €TTC, études comprises,**

- **Enveloppe Travaux 775 000 € TTC**

- **Délibération adoptée en Bureau Métropolitain le 24 janvier 2025**

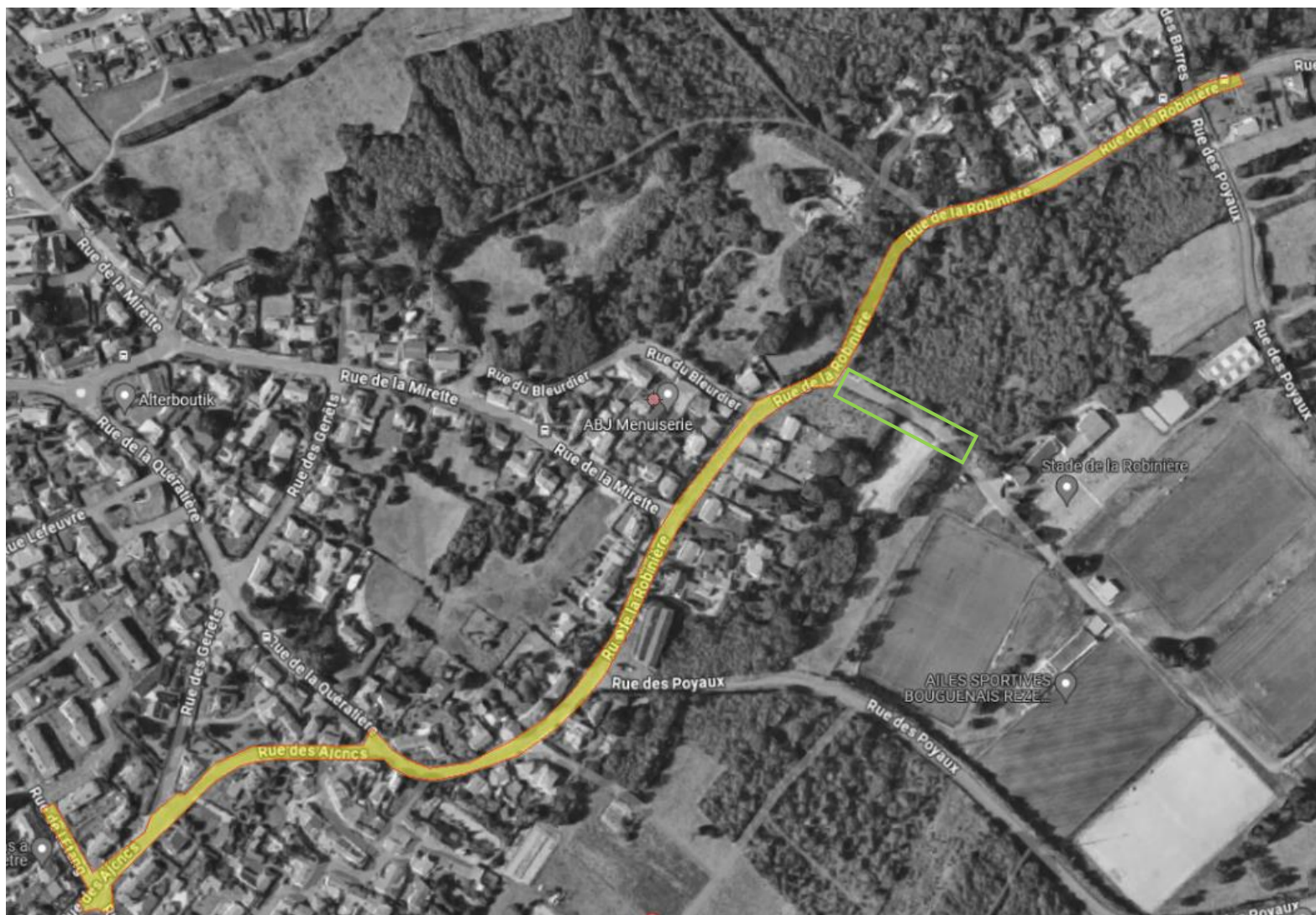
- **Le contexte de projet**

- **Situation des lieux**

- **Pré-diagnostic du site**

- **Définition des enjeux et intentions du projet**

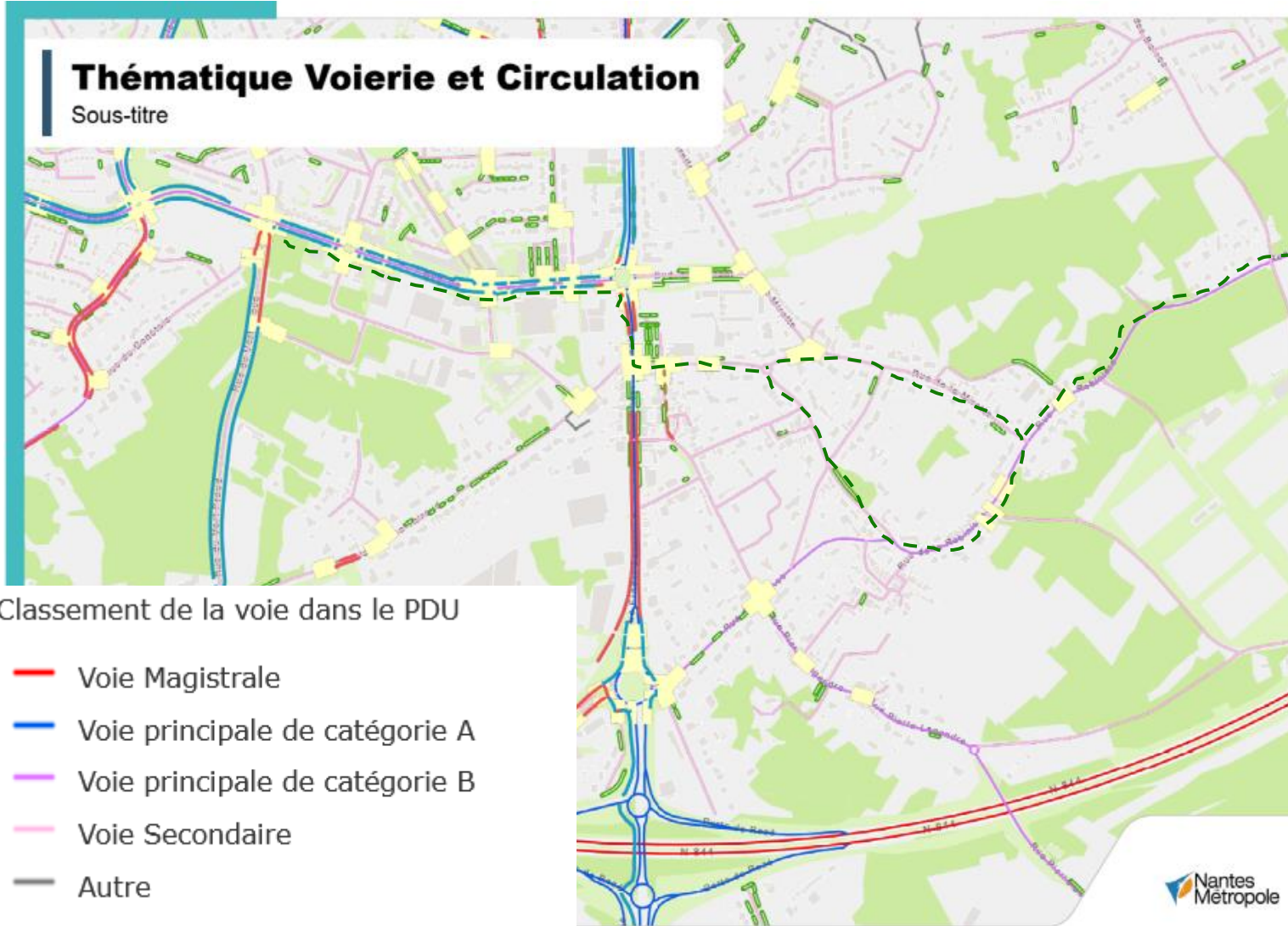
La définition d'une zone de projet :



- une demande identifiée sur la rue des Ajoncs et de Robinière

- une intégration de l'impasse menant au stade dans le périmètre de réflexion



Qualifications des voies



- une voie de catégorie B à interroger
- faisant office de desserte locale et de liaison interquartier
- les circuits de bus ne correspondent pas forcément à la catégorie des voies.
- débouché de la rue sur échangeur du périphérique (porte de Rezé) qui comporte une dynamique de renouvellement urbain

■ Circulation et vitesse:

Synthèse journalière (débit)

		Lundi 03 avril	Mardi 04 avril	Mercredi 05 avril	Jeudi 06 avril	Vendredi 07 avril	Samedi 08 avril	Dimanche 09 avril
TVC	Journalier	2 764	2 661	3 037	2 593	2 625	2 565	1 357
	Horaire moyen	115	111	127	108	109	107	57
	Horaire mini	2	9	0	1	3	2	3
	Horaire maxi	329	305	338	270	277	258	130
	Journalier	2 645	2 560	2 938	2 498	2 543	2 542	1 346
	Horaire moyen	110	107	122	104	106	106	56
	Horaire mini	2	9	0	1	3	2	3
	Horaire maxi	309	284	330	260	271	258	130
	Journalier	119	101	99	95	82	23	11
	Horaire moyen	5	4	4	4	3	1	0
	Horaire mini	0	0	0	0	0	0	0
	Horaire maxi	20	21	12	13	11	3	2

Données 2023

- 2500 à 2800 véhicules par jour suivant les tronçons



- Pointe à 3 000 véh./jour le mercredi

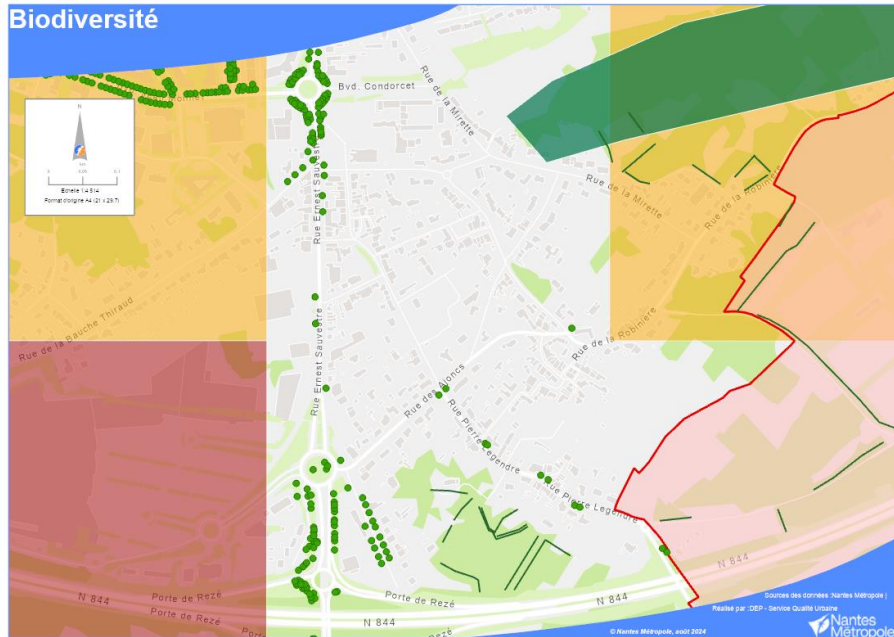
→ cela vient confirmer l'hypothèse que le stade serait générateur de déplacement

- infraction à la vitesse presque 100 %.

→ indication que l'aménagement n'est pas adapté à la vitesse souhaitée.

Synthèse journalière (vitesse)

		Lundi 03 avril	Mardi 04 avril	Mercredi 05 avril	Jeudi 06 avril	Vendredi 07 avril	Samedi 08 avril	Dimanche 09
TVC	V50	44	44	44	44	44	44	44
	V85	52	52	52	52	51	52	51
	Infraction	97%	96%	96%	96%	96%	96%	95%
	V50	44	44	44	44	44	44	44
	V85	52	52	52	52	51	52	51
	Infraction	97%	96%	96%	97%	97%	96%	95%
	V50	38	40	38	38	38	40	42
	V85	47	49	48	47	47	47	48
	Infraction	92%	92%	90%	92%	91%	100%	100%

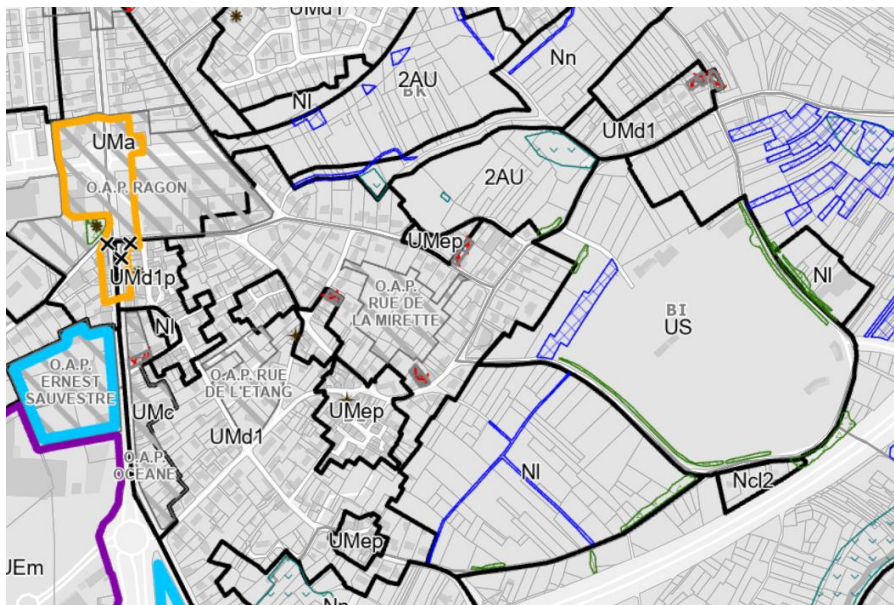


- un secteur de développement de la forêt urbaine (limite en rouge)

- un développement urbain limité identifié au PLUM

- 1 OAP en cœur d'ilot et zone 2AU en bordure de périmètre, 1 OAP déjà réalisée, -> pas de grande transformation à venir

- quelques Espaces boisés classés en bordure de périmètre



Une succession de séquences et de profils de voie:



Une succession de séquences et de profils de voie:

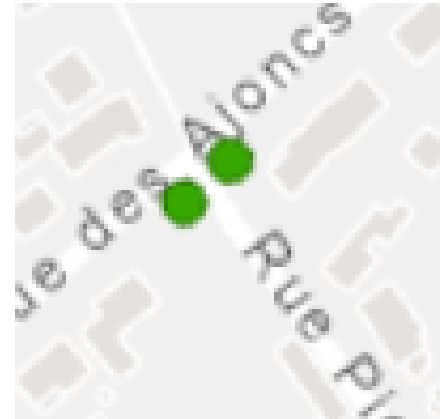




Avis Cellule
Assainissement
pôle : Collecteurs
Eaux usées en très
bon état. Pas de
travaux à effectuer

Source : mail Référente
assainissement PLSV du 13 février
2024

- EP très dégradé, à reprendre

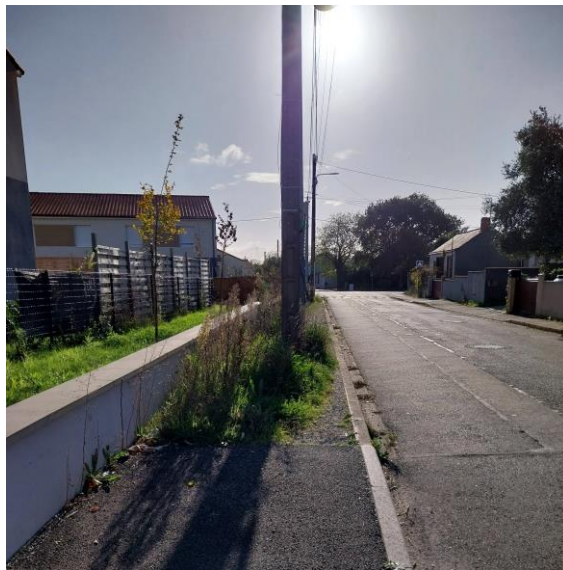


- peu d'arbres sur emprise,
pas très bien planté



Source : Pivert- notation de 2022

PIVERT : Notation voirie Catégorie
C (en rouge)
Autre voirie en B



- des discontinuités piétonnes en milieu urbain



- Certaines limites foncières à éclaircir (Orange NM, Jaune ville)



Stationnement sur accotement/discontinuité piétonne

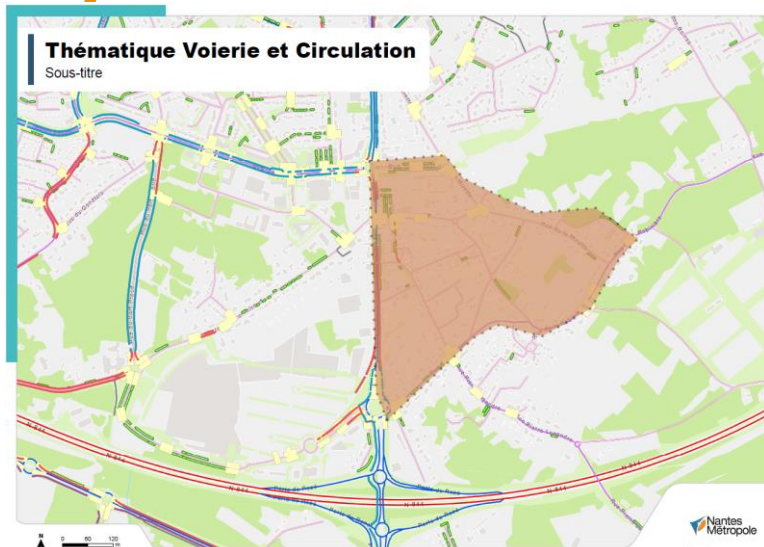
Une succession de séquences et de profils de voie:



- une entrée d'équipement d'importance communale voire intercommunale complètement banalisé,
- un traitement de l'espace public déqualifiant, qui ne permet pas de situer le lieu dans le territoire
- un accueil des usagers de Rezé et de tous les personnes fréquentant le stade (tout le département)



Un périmètre d'aménagement et de traitement des enjeux



- des enjeux à traiter par le plan de circulation

- Les voies du secteur étant très maillées, des actions sur le plan de circulation peuvent permettre de libérer des emprises afin d'être en mesure de traiter les enjeux de mobilités actives sans nécessairement suraménager et ainsi être plus frugal dans les aménagements.

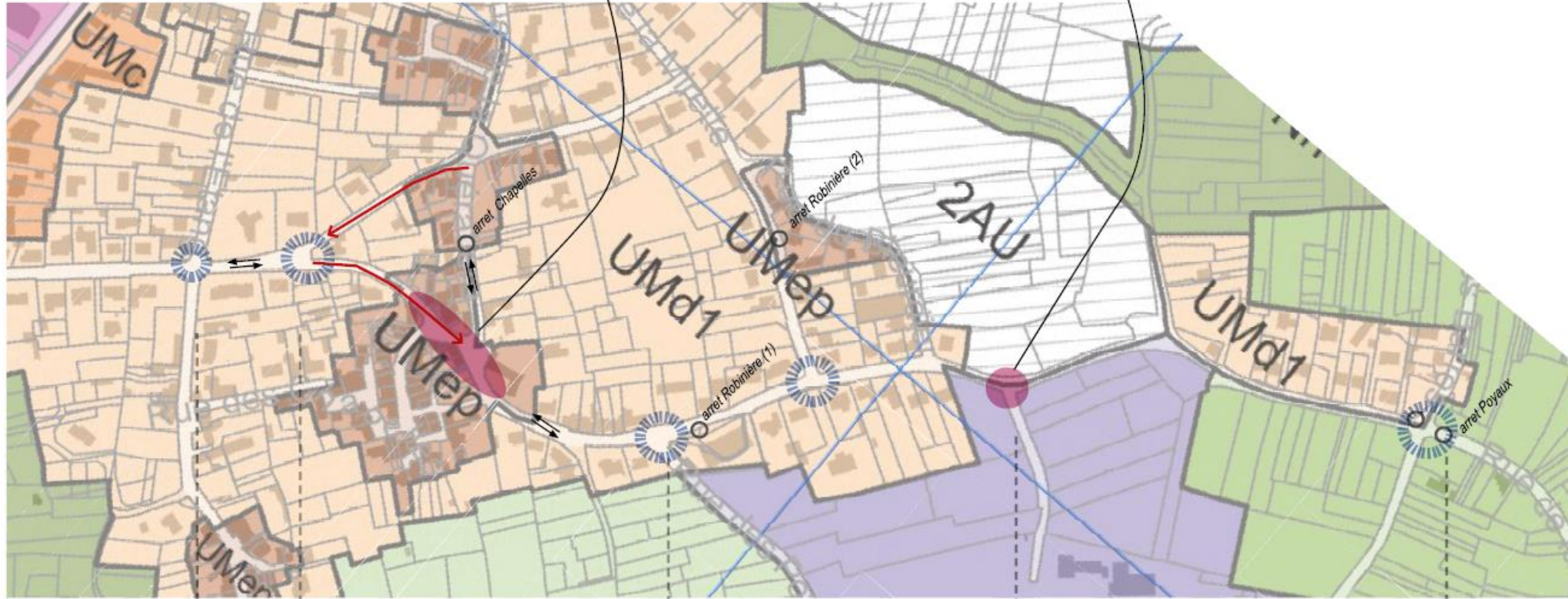
- un périmètre d'aménagement défini

- avec identifications de lieux clés à requalifier, jalonnant les étapes piétonnes et les seuils des lieux.



Coeur de bourg patrimonial

Entrée du stade



SECTEUR URBAIN PAVILLONNAIRE

VILLAGE HISTORIQUE

SECTEUR URBAIN PAVILLONNAIRE

SECTEUR RURAL

~ 70 ml
Etang - Genêts

~300ml
Genets - Poyaux

Poyaux - Stade
~250ml

Stade - Moulins des barres
~300ml

Légende

Sequences urbaines et paysagères diverses

Lieu singulier

Intersection routière

arrêt de bus

Hypothèse de mise en sens unique

▪ Les enjeux traités et déclinés pour le projet sont dans cet ordre de priorité :

- **Permettre à un enfant de 10 ans d'aller et venir par ses propres moyens vers/depuis le stade**
 - Permettre des cheminements lisibles et confortables, notamment vers le stade
 - Faire diminuer la vitesse et le volume du trafic motorisé
 - Sécuriser et favoriser les déplacements piétons et cyclistes
 - Réaffecter des emprises aux piétons et mobilités actives
 - Organiser l'éventuel stationnement sur la voirie publique
 - Mailler et assurer les continuités des chemins ruraux en termes circulatoires et paysager et en lien avec le projet de forêt urbaine

- **Enjeux d'image et de lisibilité de l'espace public, Adapter la nature de l'aménagement au contexte et à l'identité des séquences**
 - Articuler les sections avec lieux singuliers à distinguer
 - Se situer et situer l'utilisateur et par le type des aménagements (travail de séquence et de lieux particulier)
 - Ne pas dérouler de profil type sur l'ensemble des 900 mètres linéaires
- **Questionner le statut de la voie**
 - Proposer des parcours de circulation et de desserte favorisant les mobilités actives

▪ **Les enjeux traités et déclinés pour le projet sont dans cet ordre de priorité :**

• **Favoriser la biodiversité et renforcer les continuités fonctionnelles**

- Tenir compte dans les aménagements de l'existence en profondeur d'habitats d'espèces du secteur (trame sombre, + développer les continuités)

• **Favoriser la gestion intégrée des eaux pluviales :**

- Favoriser l'infiltration et les secteurs en déconnexion
- Favoriser l'infiltration des eaux pluviales, vers un objectif de 16L/m² de surface (prioritaire secondaire)

Calendrier prévisionnel de projet

- **Validation services du programme en RPDEP - 9 janvier 2025**
- **Validation programme en Ville-Pôle 18 mars 2025**
- **Concertation : présentation périmètre - intentions - programme – juin 2025**
- **Lancement AO Moe – fin mars 2025**
- **Démarrage des études Maîtrise d'œuvre – juillet- sept 2025**
- **Consultation entreprises travaux 1er semestre 2026**
- **Travaux en 2026 et 2027 – Démarrage fin 2^{ème} semestre 2026**

Prochaine étape : Diagnostic en marchant :

- **But : Identifier le maximum de problématiques des usagers pour les intégrer à la conception ou y répondre**
- **Quand ? Un mercredi après-midi en septembre**
- **Avec qui ? : un panel de 18 usagers, habitant ou non, enfants accompagnés d'une personne référente**
 - en présence de la maîtrise d'œuvre et des services Nantes Métropole (pôle Loire, Sèvre, Vignoble)
- **Comment ? Déambulation le long du périmètre de projet avec identification des problématiques ou enjeux**
- **Durée 2H**